



# Signature par les dirigeants français du traité de Maastricht

7 février 1992

Pierre Bérégovoy, Premier ministre français et Roland Dumas, son ministre des Affaires étrangères, signent à Maastricht, aux Pays-Bas, le traité instituant l'Union européenne.



Le traité de Maastricht signé entre les Etats de l'Europe des Douze comporte trois piliers : la Communauté européenne, la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) et la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD).

Le traité de Maastricht instaure également l'Union économique et monétaire (UEM) et crée l'euro. Il définit les contours d'une citoyenneté européenne assortie du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes. Jamais un traité n'a fait faire de telles avancées à l'Europe.

---

**Source URL:** <http://www.ceuropeens.org/photorama/signature-par-les-dirigeants-francais-du-traite-de-maastricht>